



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du **comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée le **mardi 19 septembre 2017** sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et en explique le déroulement.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Onze commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Jean-Pierre Pigeon (S-A-D-M)
Jean-Yves Dupuis	Aline Smith
Jean-Marc Lemieux	Louis Vigneau (commissaire-parent) (S-A-D-M)
Jacques Létourneau (S-A-D-M)	France Tapp (commissaire-parent)
Aline Perry	Isabelle Richard (commissaire-parent)
Marie-France Minville	

Le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque est absent et a avisé de son absence.

Sont aussi présents :

Madame Caroline Charette	directrice du Service des ressources humaines
Madame France Gagnon	consultante pour les Services éducatifs aux jeunes
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Monsieur Martin Savoie	directeur général

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 août 2017
 - 4.2 Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 août 2017
5. **Enjeux politiques**
Aucun point relié aux enjeux politiques
6. **Direction générale**
 - 6.1 Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
7. **Service des ressources financières**
Aucun point relié à ce service
8. **Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire**
Aucun point relié à ce service
9. **Service des ressources humaines**
 - 9.1. Personnel de soutien
 - 9.1.1 Engagement d'une secrétaire d'école à temps plein à l'école Gabriel-Le Courtois
 - 9.2 Personnel enseignant

- 9.2.1 Engagement à temps plein
- 9.2.2 Nomination des responsables d'école 2017-2018
- 9.3 Personnel professionnel
 - Aucun point relié au personnel professionnel*
- 10. Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle**
 - Aucun point relié à ce service*
- 11. Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques**
 - Aucun point relié à ce service*
- 12. Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire**
 - Aucun point relié à ce service*
- 13. Informations et commentaires
- 14. Autres affaires
- 15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CE-1709-028 **CE-1709-028** que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2017

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CE-1709-029 **CE-1709-029** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 août 2017 soit adopté tel que rédigé.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2017

Aucun suivi nécessaire.

5. ENJEUX POLITIQUES

Aucun sujet relié aux enjeux politiques.

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 RÉSEAU COLLECTIF DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET D'OUTILS DE GESTION GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

VU l'article 29.1 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs confiant au comité exécutif le soin d'autoriser les contrats de service dont les coûts sont de 25 000 \$ à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT l'urgence de la mise à niveau du Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM), pour assurer sa pérennité;

CONSIDÉRANT les services d'expertise requis au 30 juin 2017 pour mener à bien le dossier;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Chic-Chocs est un partenaire majeur dans le RCGÎM;

CONSIDÉRANT que le RCGÎM est un élément essentiel dans le fonctionnement adéquat des opérations de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'en contrepartie le RCGÎM prendra à sa charge le coût des équipements que nécessite la mise à niveau du réseau pour la Commission scolaire des Chic-Chocs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

CE-1709-030

CE-1709-030 d'accepter de payer la facture du Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM) au montant de 85 000 \$ avant taxes (97 728,75 \$ taxes incluses).

7. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet relié à ce service.

8. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun sujet relié à ce service.

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.1 PERSONNEL DE SOUTIEN

9.1.1 ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉCOLE À TEMPS PLEIN À L'ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS

VU l'article 10 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs stipulant qu'il appartient au comité exécutif d'engager le personnel régulier à temps plein;

VU les dispositions de la convention collective applicables du personnel de soutien, article 7-1.03 précisant la séquence de comblement de poste définitivement vacant ou nouvellement créé;

VU le plan d'effectifs du personnel de soutien 2017-2018 (doc. : SRH1617-052, version 3, daté du 22 août 2017);

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de secrétaire d'école à l'école Gabriel-Le Courtois;

CONSIDÉRANT les entrevues de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jacques Létourneau, et résolu,

CE-1709-031

CE-1709-031 d'engager madame Josianne Lefebvre dans un poste régulier à temps plein (100 %) comme secrétaire d'école à l'école Gabriel-Le Courtois.

9.2 PERSONNEL ENSEIGNANT

9.2.1 ENGAGEMENTS À TEMPS PLEIN

VU l'article 10 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs stipulant qu'il appartient au comité exécutif d'engager le personnel régulier à temps plein;

VU les dispositions des conventions collectives applicables (E1) (n° 5.1.14, 5.3.17 et 5.3.20);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CE-1709-032

CE-1709-032 d'engager madame Ariane Barriault dans un poste à temps plein d'enseignant au champ 3, titulaire au primaire à l'école Saint-Antoine pour l'année scolaire 2017-2018.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CE-1709-033

CE-1709-033 d'engager madame Mila-Myriam Cassivi dans un poste à temps plein d'enseignant au champ 3, titulaire au primaire à l'école Saint-Paul pour l'année scolaire 2017-2018.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

CE-1709-034

CE-1709-034 d'engager madame Joanie Couture dans un poste à temps plein d'enseignant au champ 2, titulaire au préscolaire à l'école Notre-Dame-de-Liesse pour l'année scolaire 2017-2018.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CE-1709-035

CE-1709-035 d'engager madame Catherine Dupuis dans un poste à temps plein d'enseignant au champ 2, titulaire au préscolaire à l'école du P'tit-Bonheur pour l'année scolaire 2017-2018.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CE-1709-036

CE-1709-036 d'engager madame Julianne Piché-Marcotte dans un poste à temps plein d'enseignant au champ 3, titulaire au primaire à l'école des Prospecteurs pour l'année scolaire 2017-2018.

9.2.2 NOMINATION DES RESPONSABLES D'ÉCOLE 2017-2018

VU la clause 6-6.01 de la convention collective (E1) applicable qui prévoit que l'enseignant qui agit en tant que responsable d'école reçoit pour ses responsabilités additionnelles un supplément annuel;

VU l'article 11 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs qui prévoit qu'il appartient au comité exécutif de nommer les responsables d'établissement;

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certaines écoles pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice ou du directeur d'école;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

École Saint-Antoine

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CE-1709-037

CE-1709-037 de nommer madame Danielle Guay, responsable d'école à l'école Saint-Antoine, pour l'année scolaire 2017-2018.

École des Prospecteurs

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CE-1709-038

CE-1709-038 de nommer monsieur Dave Johnson, responsable d'école à l'école des Prospecteurs, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Smith, et résolu,

CE-1709-039

CE-1709-039 de nommer madame France Côte, responsable d'école à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Antoine-Roy

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CE-1709-040

CE-0709-040 de nommer madame Lyne Jalbert, responsable d'école à l'école Antoine-Roy, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Saint-Paul

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame France Tapp, et résolu,

CE-0709-041

CE-0709-041 de nommer monsieur Patrice Cloutier, responsable d'école à l'école Saint-Paul, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Saint-Joseph-Alban

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Smith, et résolu,

CE-0709-042

CE-0709-042 de nommer madame Geneviève Lépine, responsable d'école à l'école Saint-Joseph-Alban, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Notre-Dame

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CE-0709-043

CE-0709-043 de nommer madame Aline Côté, responsable d'école à l'école Notre-Dame, pour l'année scolaire 2017-2018.

École des Bois-et-Marées

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CE-0709-044

CE-0709-044 de nommer madame Céline Leclerc, responsable d'école à l'école des Bois-et-Marées, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Notre-Dame-des-Neiges

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CE-0709-045

CE-0709-045 de nommer madame Lise-Andrée Sicotte-Brunelle, responsable d'école à l'école Notre-Dame-des-Neiges, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Saint-Norbert

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CE-0709-046

CE-0709-046 de nommer monsieur René Barriault, responsable d'école à l'école Saint-Norbert, pour l'année scolaire 2017-2018.

École de l'Escabelle

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Louis Vigneau, et résolu,

CE-0709-047

CE-0709-047 de nommer monsieur Simon Landry, responsable d'école à l'école de l'Escabelle, pour l'année scolaire 2017-2018.

École du P'tit-Bonheur

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CE-0709-048

CE-0709-048 de nommer madame Dany Bélanger, responsable d'école à l'école du P'tit-Bonheur, pour l'année scolaire 2017-2018.

École Notre-Dame-de-Liesse

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

CE-0709-049

CE-0709-049 de nommer monsieur Éric Cayouette, responsable d'école à l'école Notre-Dame-de-Liesse, pour l'année scolaire 2017-2018.

École aux Quatre-Vents

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CE-0709-050

CE-0709-050 de nommer madame Nancy Bouchard, responsable d'école à l'école aux Quatre-Vents, pour l'année scolaire 2017-2018.

École de l'Anse

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jacques Létourneau, et résolu,

CE-0709-051

CE-0709-051 de nommer madame Josée Tremblay, responsable d'école à l'école de l'Anse, pour l'année scolaire 2017-2018.

9.3 PERSONNEL PROFESSIONNEL

Aucun sujet relié au personnel professionnel

10. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun sujet relié à ce service.

11. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES ET SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet relié à ce service.

12. SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

Aucun sujet relié à ce service.

13. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Aucune information ni commentaire.

14. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame France Tapp, et résolu,

CE-1709-052

CE-1709-052

que la séance soit levée à 19 h 24.

Président

Secrétaire général